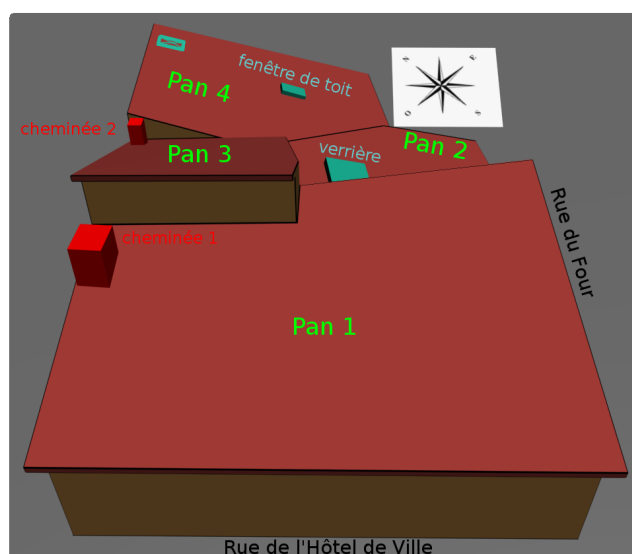
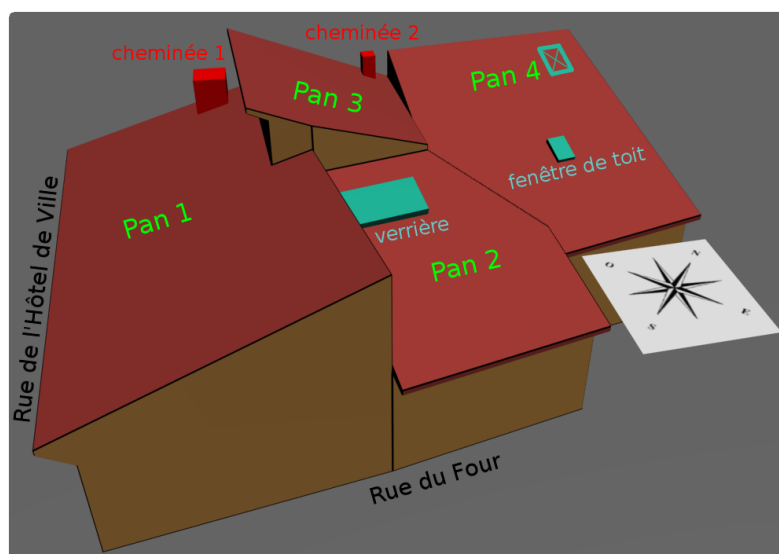
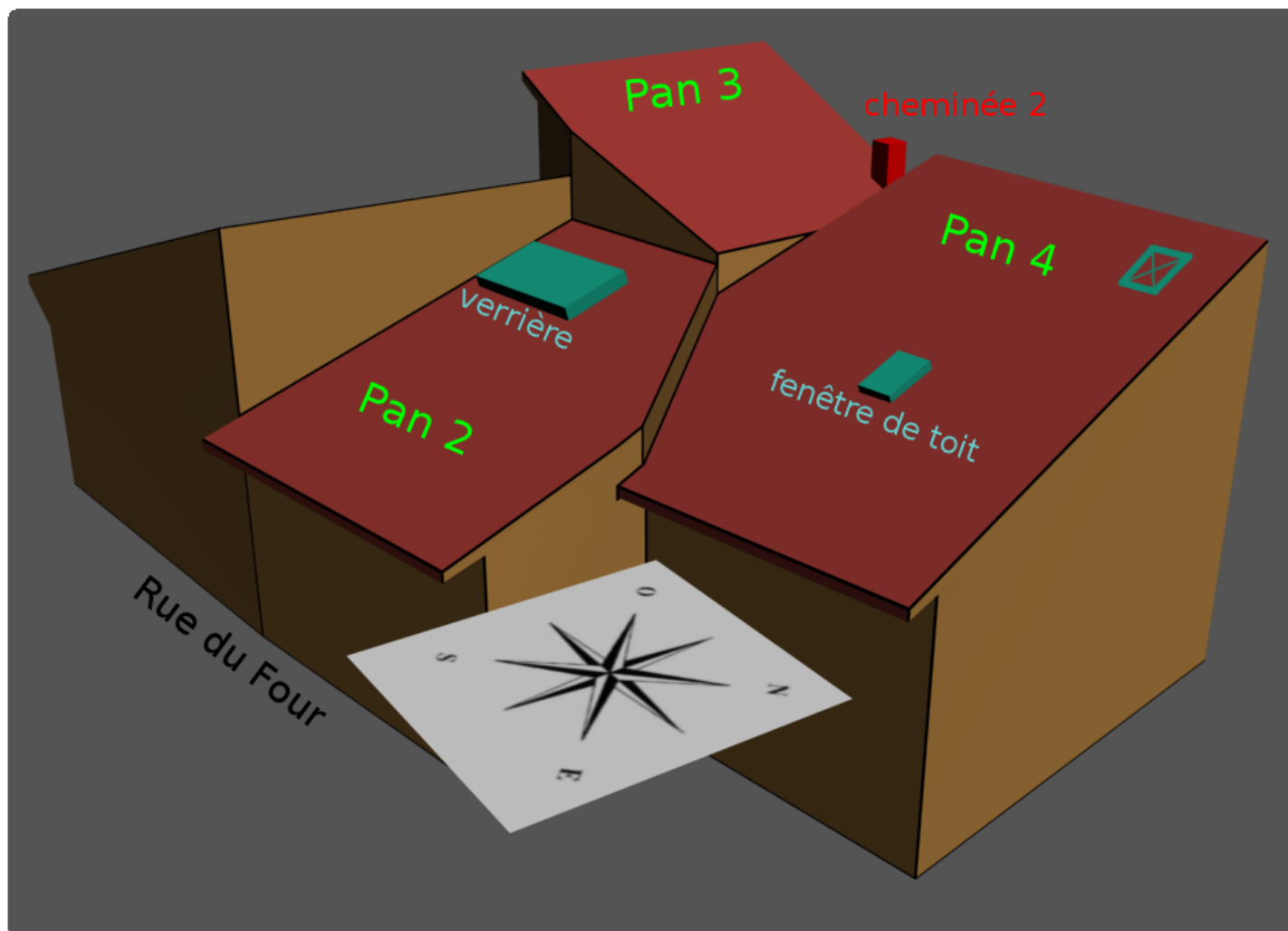


Changement de la toiture (deuxième tranche des travaux) :

Les modifications de toiture s'effectueront seulement sur le Pan 1 et 3 (numérotés en vert sur les plans 3D), ces plans représentent toute la parcelle cadastrée "000 AI 1148". Les autres pans de charpentes ont été rénovés précédemment sous la demande préalable N° DP 026 108 16 C 0111.



– Les conduits de cheminées qui auraient dû être démontés suite à la déclaration N° DP 026 108 15 C 0038, sont toujours présents ; en effet, l'état de délabrement de la charpente ne permettait pas leur démontage en toute sécurité. Ils seront donc enlevés pendant les travaux de toiture à venir.

– Les tuiles seront remplacées par des tuiles canal, posées en courant/couvert ; avec effet multi-teintes pour se rapprocher au plus près du rendu visuel actuel. Une ou plusieurs tuiles de ventilation devront être installées. Actuellement, les tuiles maçonnées en faitage et rive, ne permettent pas de garantir l'étanchéité totale des murs, un scellement avec deux rangées de canal couvrantes comme cela a été fait pour la première tranche des travaux sera donc effectué.

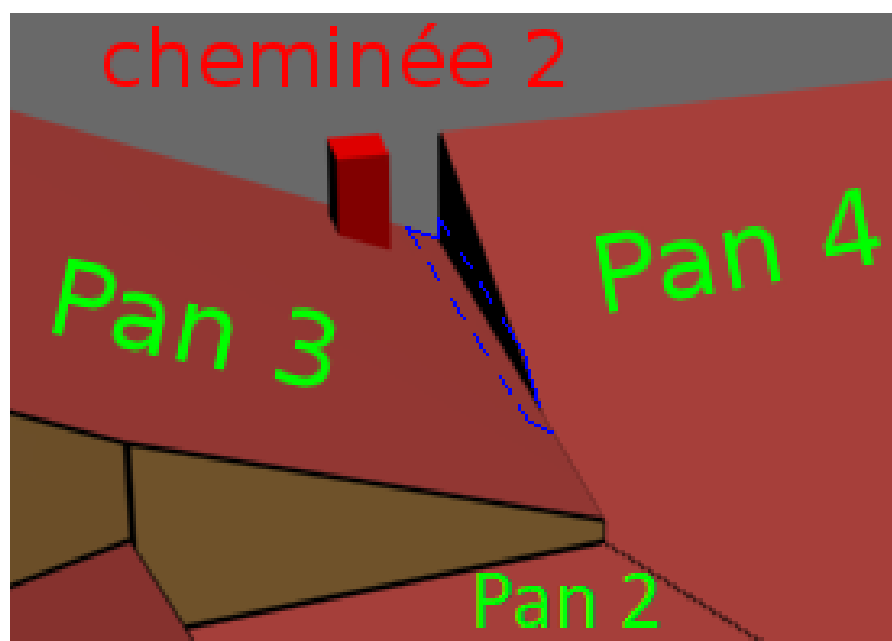


Voici un aperçu des réalisations déjà effectuées, cette apparence sera appliquée pour le reste à faire :



– Les parties de zinguerie “noue, solin et abergement” seront faites à la feuille de zinc, à certains endroits l’utilisation de plomb pourra s’avérer nécessaire.

À noter : Une partie des eaux pluviales du Pan 3 est piégée contre un “triangle de façade” crée par le côté du Pan 4, cette bizarrerie causée par le jeu des inclinaisons de toiture rend difficile l’écoulement d’eau, qui doit alors être acheminé jusqu’au croisement du Pan 3 et 4.



Vue depuis le Pan 3 ▲
Vue depuis le Pan 4 (après croisement) ▼



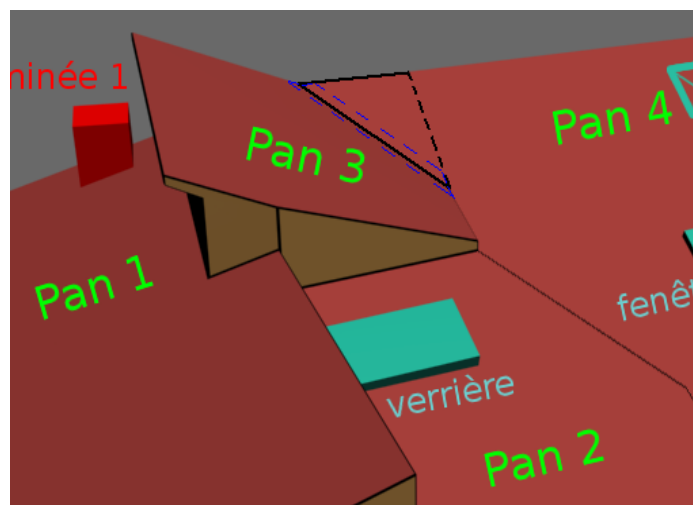
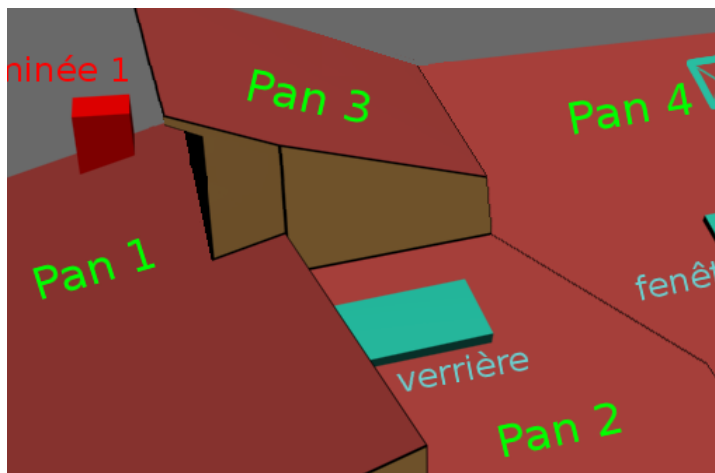
Actuellement, un ensemble de tôles acier et solin zinc guide les eaux pour les envoyer dans une gouttière qui prend naissance au niveau du croisement des Pans 3 et 4, cette gouttière longe ensuite la partie libre du Pan 3 et s’écoule dans un canal zinc à la verticale mitoyenne des Pans 2, 3 et 4 ; ce canal qui comme la gouttière trouve son origine à la jonction des Pan 3 et 4, s’étend ensuite sur toute la longueur de mitoyenneté entre le Pan 2 et 4 jusqu’au chéneau de descente en façade. La zone de jonction du Pan 3 et 4 est un point critique de cet ouvrage, à cheval entre deux murs porteurs une infiltration serait longue à détecter...

Des traces de rénovations ultérieures, nous permettent d’avoir suffisamment de recul pour la rénovation à venir.

- La pente de récupération et d’évacuation des eaux semblent insuffisantes (accumulation de débris).
- Les tôles aciers (représentées en pointillés bleus sur le plan 3D), sont trop dégradées pour être réutilisées.
- Un puits de lumière contraint la hauteur du solin, il est préférable de ne pas le conserver.
- Des tuiles obstruent le passage du flux d’eau au niveau de la gouttière.

Hypothèses envisageables :

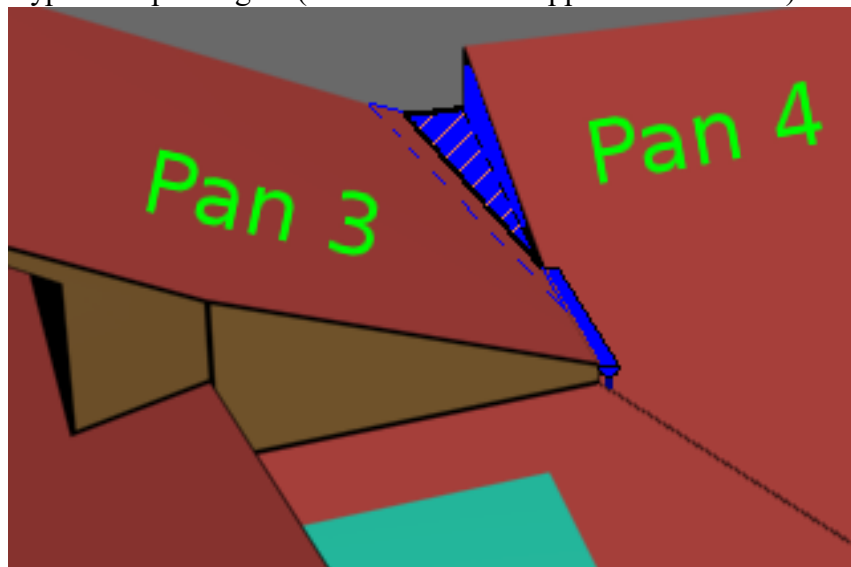
► Dans cette version, la rehausse du Pan 3 jusqu'à son dégagement total du Pan 4, corrigerait le problème (rehausse entre 70cm et 1m). Toutefois, nous ne pouvons pas garantir la résistance des murs existants et leur possibilité d'accueillir une charge supplémentaire ; de plus, le volume intérieur de cette pièce, déjà pourvu d'un entresol, serait rendu difficilement aménageable.



◄ Dans cette version, un prolongement du Pan 4 viendrait mourir progressivement sur la pente du Pan 3, l'eau de pluie serait alors simplement collectée par une bande de noue en zinc.

Malheureusement, la lecture des toits particulière à cette région en serait grandement modifiée ; de plus un coût matériaux trop élevé condamne cette hypothèse. Toutefois, elle pourra être ré-envisagée comme issue en cas de non-fonctionnement de l'hypothèse que nous avons privilégiée.

Hypothèse privilégiée (amélioration de l'apparence existante) :



Plancher incliné, vue depuis le Pan 3 ▲

- Création d'un plancher incliné, pour augmenter la pente de récupération et d'évacuation des eaux.
- Remplacement des tôles et gouttières acier par de la feuille de zinc (en bleu et pointillé bleu sur le plan 3D).
- Application de zinc sur toute la hauteur du mur, qui sera en partie couverte d'une rangée de rive maçonnée.
- Dégagement du passage pour le flux d'eau au niveau de la jonction entre les Pan 3 et 4.

Cette solution semble être la plus appropriée financièrement et esthétiquement, nous veillerons au bon compromis entre une marge en zinc raisonnable pour l'écoulement d'eau et le risque de création de reflets (de toute façon non-visible depuis la Tour et les surplombs alentours).

– Réhabilitation d’une baie de fenêtre.

► Ce mur, qui fait la saillie de faîtage du Pan 3, est actuellement pourvu d’une ouverture d’accès au toit, d’une fenêtre et des traces d’une autre fenêtre condamnée (exposition sud-ouest, vue depuis le Pan 1).



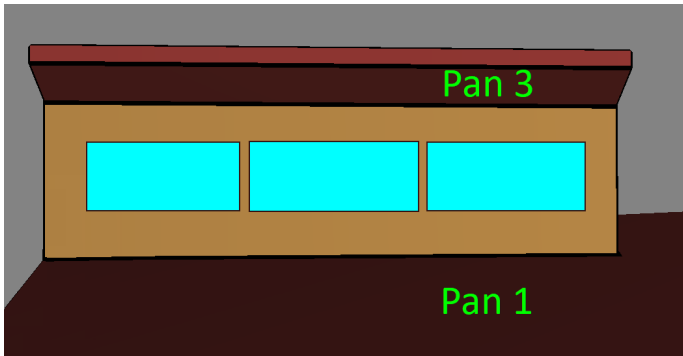
Vue depuis la baie aucun vis-à-vis, non-visible depuis la Tour. ►



◀ D’intérieur, le châssis de la deuxième fenêtre est bien visible, elle a été condamnée avec des briques.



État projeté :

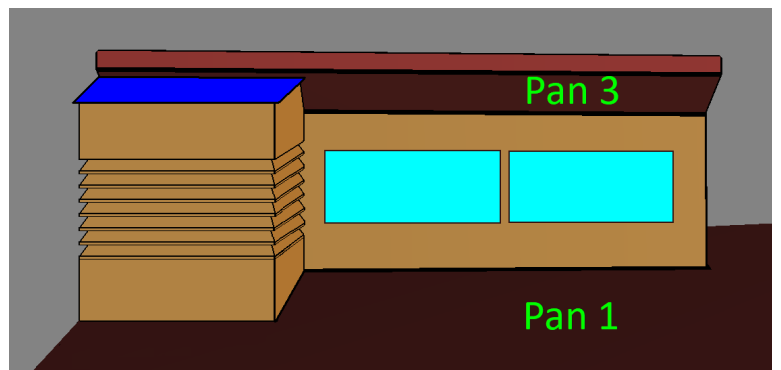


◀ Dans cette version, l’accès au toit est converti en fenêtre de même dimension que les deux autres. Bien sûr, l’emplacement, le nombre et la dimension des fenêtres ne sont pas fixes et peuvent être discutés... L’apport lumineux créé par cette baie est suffisant pour ne pas avoir à ajouter une fenêtre de toit sur le Pan 3 (qui serait visible depuis la Tour).

L’accès au toit est prévu depuis la verrière des parties communes, visible sur le Pan 2.

► Cette version, pourrait permettre d’envisager un système de climatisation réversible pour le bâtiment. En effet, cet emplacement dispose d’un faible vis-à-vis (visuel et sonore) ; une structure bois façon séchoir à noix avec persiennes et toit en zinc ou tuiles, viendrait donc en remplacement de la “cheminée 1” et son muret de prolongement.

Vue de l’emplacement depuis le Pan 1. ▼



À noter : La demande d’installation d’un système de climatisation et sa structure de camouflage seront réalisées dans une future déclaration (dans quelques années). Toutefois, nous souhaitons savoir si ce genre de projet serait accepté, pour pouvoir préparer pendant nos travaux de toiture, un support adapté à ce type de machine (poids, vibration) et prévoir seulement deux ouvertures dans le mur au lieu des trois.

– La faible dimension des ouvertures en façade apporte peu de luminosité dans les pièces sous le Pan 1. Une demande pour l'ajout d'une fenêtre de toit sur ce pan (non-visible depuis la Tour), sera alors réalisée ultérieurement, puisque pour le moment les volumes intérieurs ne sont pas encore définis.

Plan de toiture :

